



30^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

74^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2022

CSP30/DIV/1
30 septembre 2022
Original : anglais

DÉCISIONS

CSP30(D1) : Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Conformément à l'article 32 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine, la Conférence a nommé les Bahamas, l'Équateur et le Guatemala comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs.

(Première réunion, 26 septembre 2022)

CSP30(D2) : Élection du Bureau

Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine, la Conférence a élu le Canada comme Président, Antigua-et-Barbuda et le Chili comme Vice-présidents et l'Uruguay comme Rapporteur de la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine.

(Première réunion, 26 septembre 2022)

CSP30(D3) : Constitution d'un groupe de travail chargé d'étudier l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS

Conformément à l'article 35 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine, la Conférence a élu le Costa Rica, le Paraguay et Sint-Maarten comme membres du Groupe de travail chargé d'étudier l'application de l'Article 6.B de la Constitution de l'OPS.

(Première réunion, 26 septembre 2022)

CSP30(D4) : Constitution de la Commission générale

Conformément à l'article 33 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine, la Conférence a nommé la Barbade, Cuba et les États-Unis d'Amérique comme membres de la Commission générale.

(Première réunion, 26 septembre 2022)

CSP30(D5) : Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur de la Conférence sanitaire panaméricaine, la Conférence a adopté l'ordre du jour présenté par la Directrice, tel qu'amendé (document CSP30/1, Rev. 1).

(Première réunion, 26 septembre 2022)

CSP30(D6) : Sélection d'un État Membre de la Région des Amériques habilité à désigner une personne au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales de l'UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS

La Conférence sanitaire panaméricaine a choisi le Guatemala comme État Membre habilité à désigner une personne au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales de l'UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS.

(Cinquième réunion, 28 septembre 2022)
